

Nombre de Conseillers en exercice : 14  
Nombre de Conseillers présents : 2  
Nombre de Conseiller absent : 11  
Pouvoirs : 1  
Date de la Convocation : 17/03/2023  
Date d'affichage : 17/03/2023

Envoyé en préfecture le 23/03/2023  
Reçu en préfecture le 23/03/2023  
Publié le 21/03/2023  
ID : 001-210101366-20230321-230304-DE

**D230304**

Je certifie le p  
conformément  
en vigueur, pour avoir été transmis à  
Monsieur Le Préfet, qui en a accusé  
réception le :  
et notifié ou publié le :

## Compte rendu sommaire du Conseil Municipal Séance 21 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt et un mars à neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Étaient présent aux côtes de Monsieur BOYER Dominique : Mme MARMIER Noëlle

Étaient excusés : Messieurs CONTASSOT Pierre-Olivier, DREYFUS Eric.

Étaient absents : Mmes TOURNIER Nathalie, PAYET Marie-Béatrice, WEBER Corinne, BIGOT Agnès, DUFRESNE Anna-Maria et Messieurs VARLET Geoffroy, GABILLET François, GONNARD Pierre, TEPPE Sébastien

Pouvoir : Mme VERNUSSE Céline a donné procuration à Mme BIGOT Agnès.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme MARMIER Noëlle été élue secrétaire de séance.

### Délibération n° 230304 : tarif préférentiel de la salle polyvalente pour le Collège de Pont de Veyle

Monsieur le Maire fait part de la demande de Madame Sandrine MORILLON, secrétaire de la FCPE du collège de Pont de Veyle.

Le collège organise chaque année la boum du collège dans la salle polyvalente de la commune.

L'association sollicite la commune afin de bénéficier d'un tarif spécial.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**AUTORISE**, à effectuer le tarif spécial d'un montant de 100 € au collège de Pont de Veyle pour la boum qui sera renouvelé chaque année.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme,

Le 21 mars 2023

Le Maire,

Dominique BOYER

La Secrétaire  
Noëlle MARMIER

